



Communiqué

à l'attention de la Presse écrite
et orale

MICHELIN Blanzzy

Mourir au travail : ça suffit !

1 mort de plus chez MICHELIN.

Le travail, source de création de richesses, devrait permettre de faire vivre les familles, de gagner sa vie et non de la perdre au travail.

Le drame humain vient de toucher le site de MICHELIN Blanzzy à MONTCEAU LES MINES (71). La FNIC CGT, la Coordination des Syndicats CGT du groupe MICHELIN et le Syndicat CGT de MICHELIN Blanzzy adressent nos sentiments les plus profonds à la famille de Camille REGNAUDIN.

Au moment où nous écrivons ces lignes, nous ne connaissons pas réellement les causes de cet accident qui a coûté la vie à un salarié à deux mois de la retraite. La CGT, par l'intermédiaire du CHSCT recherchera la vérité sur ce tragique accident et seule l'enquête permettra de déterminer les causes de ce drame.

Mais, d'ores et déjà, nous pouvons affirmer que les réorganisations du travail avec le plan de 477 suppressions d'emplois à Blanzzy, les plans sociaux dans le groupe MICHELIN ont conduit à un état de sous-effectif permanent et une intensification du travail.

Les conditions de travail dégradées et de vie bouleversée en permanence, la pression et le stress que cela engendre, déstabilisent la vie des salariés, avec forcément des répercussions sur le travail et dans le fonctionnement de l'entreprise. Des salariés se retrouvant de plus en plus dans une situation de travail isolé : c'était le cas pour la victime.

Cette vie perdue s'ajoute aux 5 suicides dans le groupe MICHELIN en 2009, aux 19 accidents du travail à Blanzzy depuis le 1er janvier 2010, avec une aggravation du taux de gravité des accidents et des conséquences graves sur l'état de santé des salariés. Cela est intolérable. La stratégie industrielle de MICHELIN, avec ses plans sociaux de diminution des effectifs, alors que les profits ne cessent de croître (+ de 300 millions d'€) demanderait une toute autre logique de la finalité de l'entreprise.

Les richesses produites par les salariés devraient servir au financement d'aménagement des postes de travail, d'investissement pour une meilleure sécurité de tous les salariés, ainsi qu'à l'amélioration du pouvoir d'achat.

Les salariés, qui vivent des conditions de travail très pénibles en postes, travaillent pour gagner leur vie et faire vivre leur famille, il est inadmissible qu'ils viennent la perdre au travail pour la seule rentabilité des actionnaires de MICHELIN.

Cet accident mortel fait suite à l'accident d'avril 2009 où un salarié s'était retrouvé « coincé dans une palette avec décalottage du cuir chevelu et les oreilles arrachées ».

La FNIC CGT mettra tout en œuvre pour que les responsables de MICHELIN, qui ont une lourde responsabilité dans cet accident du fait de l'organisation du travail, changent de politique industrielle et de management afin que plus jamais des catastrophes humaines ne se produisent.

Il est possible de travailler et vivre en toute sécurité dans l'entreprise !

Montreuil, 10 février 2010